



A 1 heure de Lausanne, 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris par le TGV, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, regroupant 10 communes dont la Ville de Pontarlier, bénéficie à la fois d'un cadre de vie agréable dans le département le plus vert de France et d'un grand dynamisme économique, rythmant la vie de ses 28 000 habitants.

La Ville de Pontarlier

Recrute

Un Directeur du Conservatoire (h/f)

Direction des Affaires Culturelles

Cadre d'Emplois de catégorie A

La Ville de Pontarlier porte une dynamique culturelle et artistique affirmée, sa vie culturelle est structurée autour d'un maillage de ses différents équipements dont le Conservatoire à rayonnement Communal.

Chargé(e) de sa direction, sous l'autorité du Directeur des Affaires Culturelles, en tenant compte du contexte local et de ses consignes préconisées par la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA), vos missions s'articuleront autour de plusieurs axes :

- **Elaboration et mise en œuvre du projet d'établissement :**

Vous concevez et mettez en œuvre le projet culturel de la collectivité, en apportant le soutien technique et stratégique à la hiérarchie administrative et aux élus, en assurant la liaison avec les partenaires internes et externes et en assurant la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière artistique.

- **Direction administrative :**

Vous êtes responsable de l'organisation administrative de l'établissement, de la gestion des dossiers sur un plan technique, financier et juridique, de la communication avec les usagers et de la coordination entre les services.

- **Direction pédagogique :**

Vous pilotez l'action pédagogique de l'établissement en organisant des réunions pédagogiques et en encadrant l'évaluation pédagogique pour garantir la qualité de l'enseignement.

- **Management et communication**

Vous assurez la gestion et l'encadrement du personnel de l'établissement, en participant au recrutement, en diffusant les informations pertinentes, en gérant les emplois du temps et en organisant la communication générale de l'établissement.

Compétences requises et savoir-être :

Vous êtes un manager à l'écoute, organisé, créatif et capable de gérer efficacement son équipe et de prendre des initiatives stratégiques. Vous avez une bonne connaissance de l'administration publique territoriale et des compétences pratiques en gestion administrative, financière et informatique. Enfin vous avez une expertise pédagogique dans l'enseignement artistique, avec une bonne maîtrise des méthodes et outils pour enseigner la musique, la danse ou l'art dramatique.

Conditions :

- Formation : Être titulaire du CA de professeur chargé de Direction ou à défaut du CA permettant l'accès au cadre d'emploi de professeur territorial d'enseignement artistique et justifier d'une expérience de direction d'un établissement d'enseignement artistique.
- Recrutement et rémunération sous conditions statutaires (titulaire ou contractuel) + Régime indemnitaire + Prime annuelle ;
- Poste à temps complet : 38h/semaine, et droit à 11 jours de RTT et 29 jours de congés annuels ;
- Poste à pourvoir dès que possible ou à convenir, à Pontarlier.

Adresser une lettre de motivation avec CV dès que possible à :
Monsieur le Maire – Direction des Ressources Humaines
56 rue de la République – BP 259 – 25304 PONTARLIER cedex
Courriel : rh@grandpontarlier.fr